Le Règlement Intérieur

Comité Social et Économique

Objectif : Le fonctionnement du C.S.E. doit se faire suivant des règles définies dans son propre règlement intérieur.

Adoption du règlement intérieur

- ✓ Formalisme,
- ✓ Préparation & vote,
- ✓ Modification du R.I.

Le contenu (Etude de cas)

- ✓ Ce que peut contenir le R.I.
- ✓ Ce que ne peut pas contenir le R.I.

Valeur juridique du R.I.

- ✓ Caractère obligatoire
- ✓ Durée et validité,
- ✓ Contentieux.

Un modèle complet de règlement intérieur vous est donné pendant la formation.

Durée : 1 journée

ARCADÈS – Rue Pierre et Marie CURIE - ZAL DU 14 Juillet - 62223 SAINT LAURENT BLANGY
Tél : 03 21 24 20 00 ou karen@arcades-cse.fr – https://arcades-cse.fr